

# Le Smic pourrait atteindre les 1 400€



**Le salaire minimum interprofessionnel de croissance, salaire minimum légal en France,**

## **actuellement fixé à 1 766,92 euros brut par mois pourrait augmenter au cours de l'été 2024.**

Pour rappel, le Smic évolue en fonction de l'inflation. Ainsi, en mai 2023 puis en janvier 2024 il avait augmenté de 1,13% -1 709,28€ brut et 1 353,07€ net- suivant ainsi partiellement l'indice des prix à la consommation qui avait augmenté lui de 2%.

### **Or, une nouvelle prévision de la Banque de France**

prévoit une augmentation de l'indice des prix hors tabac de 2% au 3<sup>e</sup> trimestre ce qui pourrait signifier une nouvelle hausse du salaire minimum. Si l'on prend une hypothèse d'une augmentation de 2%, le Smic pourrait alors passer la barre des 1 802,26€ par mois franchissant la barre des 1 800€ pour dépasser les 1 400€ net, alors que le nouveau Front Populaire milite pour un Smic à 1 600€ net et une indexation des salaires sur l'inflation.

Cette hausse du Smic pourrait intervenir dans l'été.

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2024

SMIC : L'ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM CES DERNIÈRES ANNÉES	
Date	Montant mensuel net du Smic pour un temps plein (35 heures par semaine)*
1er janvier 2007	985,11 euros
1er janvier 2008	1 005,36 euros
1er janvier 2009	1 037,53 euros
1er janvier 2010	1 056,24 euros
1er janvier 2011	1 072,07 euros
1er janvier 2012	1 096,88 euros
1er janvier 2013	1 120,43 euros
1er janvier 2014	1 128,70 euros
1er janvier 2015	1 135,99 euros
1er janvier 2016	1 141,61 euros
1er janvier 2017	1 151,50 euros
1er janvier 2018	1 173,60 euros
1er janvier 2019	1 204,19 euros
1er janvier 2020	1 218,60 euros
1er janvier 2021	1 230,60 euros
1er janvier 2022	1 269,02 euros
1er janvier 2023	1 353,07 euros
1er janvier 2024	1 398,69 euros

Source : Insee. \* Après déduction de la CRDS et de la CSG.

MMH